

Formations assistantes maternelles 2026 sur la CCVHA

- Chaque assistante maternelle dispose de 58 heures de formation par an rémunérées par l'APNI (les parents employeurs déduisent les journées de salaire).
- Vous pouvez vous inscrire sur les formations de votre choix, peu importe votre commune d'habitation.
- Chaque journée de formation dure 7 heures : 9h-12h30 et 13h30-17h.
- Pensez bien à informer tous vos employeurs de votre participation à une formation, le plus tôt possible.

Formation	Dates	Date limite d'inscription	Secteur	Organisme de formation
COMPRENDRE LES EMOTIONS POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT AU QUOTIDIEN	Mardi 27 janvier et mardi 3 février	Fin novembre 2025	Les Hauts d'Anjou	ARIFTS
FAVORISER LA BIENTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS, PREVENIR "LES DOUCES VIOLENCES"	Lundi 9 février, lundi 9 mars et mardi 17 mars	Début décembre 2025	Ouest Anjou	ARIFTS
PRENDRE SOIN DE SOI ET PREVENIR L'EPUISEMENT PROFESSIONNEL	Vendredi 20 et vendredi 27 mars	Mi-janvier 2026	Le Lion d'Angers	Planète Enfance
ENRICHIR SES PRATIQUES GRACE AUX PEDAGOGIES ALTERNATIVES	Vendredi 3 avril et mardi 5 mai	Fin janvier 2026	Ouest Anjou	ARIFTS
ETAT DE SANTE DE L'ENFANT	Mercredi 29 avril et mercredi 6 mai	Mi-février 2026	Les Hauts d'Anjou	ARIFTS
ALIMENTATION ET PRISE DE REPAS DE L'ENFANT *	Lundi 8, lundi 15 et lundi 22 juin	Fin mars 2026	Le Lion d'Angers	ARIFTS
PREVENTION ET GESTION DES TROUBLES ALIMENTAIRES DE L'ENFANT *	Lundi 14 septembre, lundi 28 septembre et vendredi 9 octobre	Début juillet 2026	Le Lion d'Angers	ARIFTS
BIEN PORTER POUR MIEUX ACCOMPAGNER, MANIPULATIONS ET DEPLACEMENTS	Mardi 3, jeudi 19 et vendredi 20 novembre	Mi-septembre 2026	Les Hauts d'Anjou	ARIFTS
FAVORISER LE JEU LIBRE ET AMENAGER SES ESPACES	Mardi 1 ^{er} et mercredi 2 décembre	Fin septembre 2026	Ouest Anjou	ARIFTS

*Les assistantes maternelles qui font les deux formations sur l'alimentation peuvent s'inscrire pour passer une épreuve de certification (qui est une partie du titre professionnel Ipéria). Pour pouvoir organiser la certification, il faut qu'il y ait au moins 4 AM Insrites. Contacter le RPE du Lion d'Angers pour plus d'informations.

Comment s'inscrire ?

- 1) Contacter votre RPE de secteur qui prendra votre pré-inscription (en respectant les dates limites notées dans le tableau).
- 2) Les 3 RPE de la CCVHA centralisent vos demandes et transmettent vos coordonnées à l'organisme de formation.
- 3) L'organisme de formation vous envoie par mail le dossier d'inscription à remplir et à leur retourner avec les pièces justificatives.
- 4) Vous recevez une convocation
- 5) Vous participez à la formation aux dates et lieu indiqués.